Montréal, le 15 mars 2012

<u>Par dépôt électronique (SDÉ)</u>

À : **Tous les participants**

Objet : **Demande d'autorisation du Projet Lecture à distance – phase 1**
Dossier de la Régie : R-3770-2011

Chères consoeurs, chers confrères,

Nous vous transmettons, avec la présente, le calendrier de l'audience qui débutera le **19 mars 2012, à compter de 9h30 dans la Salle Krieghoff** des bureaux de la Régie à Montréal.

Comme vous pourrez le constater à la lecture du calendrier, l'audience se poursuivra, comme prévu, tout au long des semaines des 19 et 23 mars 2012 à compter de 9h30, mais également les **3 et 4 avril 2012** aux mêmes heures. En effet, eu égard au temps annoncé par les participants, la Régie n'a d'autre choix que d'ajouter ces deux journées.

Par ailleurs, eu égard au fait que plusieurs citoyens ont indiqué leur intention d'assister à cette audience, **il serait prudent que vous et vos témoins soyez présents à la Régie dès l'ouverture de la réception le 19 mars 2012, soit à 8h30**, afin de vous assurer que vous aurez tous vos places dans la salle d'audience.

Veuillez agréer, chères consoeurs, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/as

P.j.